

Le « oui, mais » d'Henri Leroy

Avant de discuter du dossier, le maire de Mandelieu-La Napoule veut notamment s'assurer qu'une bretelle d'autoroute desservira directement le site

Cela semble donc acquis : le prochain centre de stockage des déchets devrait voir le jour à Mandelieu-La Napoule.

Une hypothèse qui, pour l'instant, n'effraie pas outre mesure le maire, Henri Leroy. « *Aucun élu ne peut rester insensible au problème des déchets dans le département* ».

De là à dire qu'il accueille *Onyx-Sud-Est assainissement* à bras ouverts, il n'y a qu'un pas, impossible pourtant à franchir.

Le maire de Mandelieu se dit très « *vigilant* » et ne manque pas de souligner que la compétence en la matière, et notamment pour le schéma départemental d'élimination des déchets, passera bientôt au département, dont il est vice-président : « *Cela ne se fera qu'avec la volonté du conseil général.* »

Surtout, il sera intransigeant sur ses conditions d'acceptation. « *J'ai adressé des courriers au préfet, au président du conseil général et au propriétaire du terrain*



pour leur dire notamment que j'accepterai d'étudier la question à condition que trois points soient acquis. Il faut que le site dispose d'une sortie directe sur l'autoroute avec la création d'une nouvelle bretelle, qu'une étude des vents porteurs signale exactement les possibles nuisances olfactives, et enfin que des aménagements arborés cachent le site. »

(Photo Serge Haouzi)